



## INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

### DÉCEMBRE 2025

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2025</b>	
Forêts	La Municipalité décide de valider une coupe d'arbres dangereux en bordure du chemin « En Brivaux ».
Patrimoine arborisé	La Municipalité décide de valider une demande d'abattage pour un arbre sur la parcelle n°125 avec une compensation à part égale.
Collège	La Municipalité décide de valider l'engagement d'une personne pour l'entretien de la conciergerie du bureau communal et du collège.

### Séance du 08 décembre 2025

Constructions	La Municipalité décide de valider la proposition de fractionnement sur la parcelle n°28.
---------------	--

### Séance du 15 décembre 2025

Constructions	La Municipalité décide de délivrer le permis de construire sur la parcelle n°125 suite à la fin de la mise à l'enquête.
---------------	---